



Mémo FOAD

de l'organisme de formation n°2

FOAD



Formation Ouverte et A Distance



De quoi parle-t-on ? De formations...



- pour lesquelles un-e formateur-trice ne se retrouve pas en permanence dans une salle de formation avec un-e ou des apprenant-e-s
- durant lesquelles le ou la formateur-trice peut intervenir en direct ou en différé auprès d'apprenant-e-s, sur site ou à distance.

Les modalités FOAD proposent de nouveaux outils pédagogiques au service de la transmission de connaissances et du développement de compétences. Elles sont dites :

- **ouvertes** car elles facilitent la mise en place de parcours individualisés, de rythmes d'apprentissage personnalisés, de contenus modulaires sur mesure et des entrées / sorties permanentes en formation ;

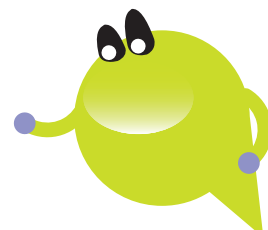
- **et / ou à distance** car elles peuvent être diffusées dans des lieux pluriels (P@T - Point d'accès à la téléformation - centre de ressources, lieu de travail, domicile...) avec un accompagnement synchrone* (téléphone, tchat, visioconférence...) ou asynchrone** (via courriel, forum...).

* contact simultané, direct entre formateur-trice et stagiaire(s)

** contact différé entre formateur-trice et stagiaire(s)



Pourquoi développer une offre en FOAD ?



Pour réussir, les FOAD doivent avant tout répondre à des besoins concrets de formation repérés sur le terrain

Ces besoins peuvent être identifiés auprès des apprenant-e-s eux-mêmes (apprenti-e-s, stagiaires de la formation continue,...), des client-e-s de l'organisme de formation, de commanditaires...

Les propositions de formation à trouver peuvent par exemple répondre à des problématiques :

- ☞ de recherche d'une flexibilité organisationnelle dans les actions de formation (entrée / sortie permanente, alternance...)

- ☞ d'individualisation de parcours (rythme d'apprentissage, contenu de formation, etc.)

- ☞ de mobilité géographique (desserte de transport limitée, contraintes personnelles...)

- ☞ de gestion du temps de formation côté formateur-trice et / ou côté apprenant-e

- ☞ de développement de l'autonomie des personnes.

Quelles conditions minimales réunir pour se lancer en FOAD ?



INTERNES À L'ORGANISME


Préparer les changements liés à l'arrivée des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication)

☞ **Un travail préalable sur les représentations de la FOAD.**

Que signifie FOAD pour les différentes parties impactées (équipe pédagogique, apprenant-e...) ?

Quels sens a-t-elle dans le contexte particulier de l'organisme de formation ?

En quoi aide-t-elle à répondre aux besoins de ses client-e-s (stagiaires, commanditaires, équipes internes...) ?



☞ **L'existence d'un projet de structure** autour de la FOAD pour faciliter la mobilisation d'une équipe dans la durée. Cela induit que la direction de l'organisme de formation soit elle-même convaincue de l'intérêt d'introduire la FOAD dans sa stratégie.


☞ **L'identification de formateur-trice-s volontaires** autour d'un projet de structure et la mise en place d'une équipe dédiée (pilotage, régulation, coordination des tâches).

A moyen terme, cette équipe sera susceptible d'entraîner d'autres formateur-trice-s dans la démarche FOAD.

☞ Une réflexion sur **l'accompagnement de l'équipe dédiée**

et en particulier sur un plan de professionnalisation à la FOAD : scénarisation, médiatisation de contenus de formation, rôle des formateur-trice-s dans l'accompagnement des apprentissages (tutorat, mixité présentielle / distance, nature des supports de formation, etc.), aide à la prise en mains d'outils au service des formateurs (outils de création et diffusion de contenus, d'hébergement, outils de communication formateur-trice / apprenant-e-s, etc.).

☞ **Une étude exploratoire** sur les besoins en termes pédagogiques et organisationnels pour l'équipe de formation et sur le mode de traçabilité des actions de formation. Cette analyse devrait influencer les choix techniques concernant les outils de diffusion des FOAD et de suivi global de ces dernières (suivi et évaluation des parcours des apprenant-e-s, imputabilité des formations...).



☞ **Des profils de formateur-trice-s adaptés** ayant un intérêt pour l'innovation et les TIC, afin de s'assurer d'une appropriation minimale des modalités FOAD, des plus-values et des contraintes associées à l'usage des TIC en formation.

☞ **Une charte du tutorat** sur les engagements des formateur-trice-s, le suivi de parcours, le délai de réponse aux sollicitations...

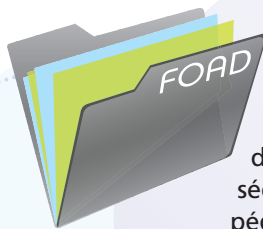
CONDITIONS EXTERNES À L'ORGANISME

S'adapter aux évolutions de la formation professionnelle continue, la question des ingénieries

☞ **Doser le recours aux TIC** en fonction de leur degré d'acculturation par les équipes pédagogiques, les bénéficiaires finaux ou les client-e-s visé-e-s par l'offre FOAD (par ex., plate-forme de formation + tchat ou livret d'apprentissage papier + téléphone en fonction des connaissances de base en informatique, multimédia et bureautique).

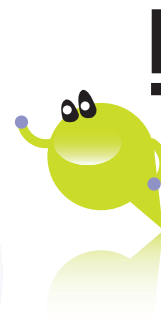


☞ **Evaluer le degré de mixité** pertinent à mettre en œuvre : décider de la répartition entre des séquences en face à face pédagogique et des temps d'apprentissage à distance, en fonction du domaine de formation, des objectifs visés, des caractéristiques des publics ciblés, des contraintes de cahier des charges de commanditaires...



☞ **Repérer et choisir les modalités d'accompagnement des apprentissages** en fonction des publics ciblés par l'offre FOAD : durée globale, fréquence, organisation, contenu, lieu, nature synchrone / asynchrone, rôles de l'accompagnement (médiation, correction, motivation...), etc.

☞ **Prévoir les modalités d'évaluation** en fonction des finalités de la formation (qualifiante, certifiante, remise à niveau, accompagnement de projet...) : évaluation de la satisfaction ou de l'appropriation de connaissances par exemple.



Pour vous informer sur la FOAD, pensez à vous connecter sur le portail régional : <http://foad.cr-champagne-ardenne.fr>

Bonne route sur le chemin passionnant de la FOAD !